

Lettre d'informations

Sommaire :

- **Les plaques historiques ou commémoratives** que le SIDSV offre aux Vésigondins depuis près de 20 ans connaissent un vif succès auprès des promeneurs mais elles sont menacées..
- **Le Vandalisme** a encore fait des dégâts cet été. Après la tête des Sirènes, de jeunes arbres récemment plantés par la Fondation pour le Vésinet, c'est une de nos plaques qui en a fait les frais..
- **Les Circuits de découverte du Vésinet** proposés par le SIDSV, remis en place après une période de désaffection, trouvent leur place auprès du public qui nous témoigne sa satisfaction ...
- **Notre site Web** s'enrichit, principalement consacré aux richesses pittoresques et bucoliques qui font le charme de notre cadre de vie...
- **Et venez nous voir à la Matinée associative du 8 septembre 2018**

Rappels

Avez-vous réglé votre cotisation 2018 ?
C'est d'abord grâce à votre contribution financière (15 € !) que nous pouvons fonctionner.

Doit-on le rappeler ? Le SIDSV accepte aussi vos dons !

C'est ensuite par votre nombre et votre fidélité que nous pouvons agir auprès des élus et des administrations pour défendre vos intérêts et ceux du Vésinet.

Pensez à nous faire connaître auprès de vos parents, vos amis, vos voisins, pour nous aider à agir et à nous renforcer.

Ecrivez-nous, questionnez, donnez-nous vos avis, suggérez-nous des sujets à traiter dans nos pages ou sur notre site web...

Nos plaques historiques en danger

Depuis bientôt vingt ans, le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site a conçu, fait produire et fait poser une vingtaine de plaques historiques ou commémoratives dans tout le site classé du Vésinet pour renseigner les passants, Vésigondins ou visiteurs de passage, sur la naissance de notre ville, la composition de notre paysage si particulier, ou encore nos édifices classés. Faire connaître les hommes qui ont créé ce paysage certes artificiel mais Ô combien séduisant qu'ils nous ont laissé en héritage était notre premier motif. On apprécie mieux ce qu'on connaît bien.

Le sentiment que peuvent avoir les Vésigondins de partager un bien commun unique, sentiment qui a présidé à la naissance et à la constance séculaire de notre association, il est bon, nécessaire, crucial de le transmettre aux nouveaux venus, de l'entretenir chez les anciens.

Rappelons encore –je l'avais écrit dans une de nos récentes contributions au Magazine municipal – que notre association a ainsi offert aux Vésigondins et aux visiteurs un ensemble de plus de 20.000 € pour lequel l'intérêt ne faiblit pas, nous est signifié par de nombreux témoignages, ce qui est pour nous un grand réconfort.

Réconfort parce que dans le même temps, nous relevons des dégradations parfois sévères sur ces plaques pourtant solides, agréées pour les monuments historiques et les sites, choisies pour leur résistance au temps et aux intempéries. Lorsque ces dégâts sont imputables à des causes accidentelles, on peut

le comprendre surtout si les responsables l'admettent et prennent leurs responsabilités. C'est ainsi que l'entreprise en charge des transformations aux abords de la gare du Vésinet-Centre a agi auprès de son assurance pour faire remplacer la plaque qu'elle avait endommagée. Merci.

Dans d'autres cas, lorsque le voisinage d'un chantier et sa concomitance avec les dégâts observés laissent de sérieux doutes, il faut compter sur la bonne volonté des uns, l'empressement des autres à agir, pour voir aboutir un remplacement très hypothétique.

Mais il y a pire !

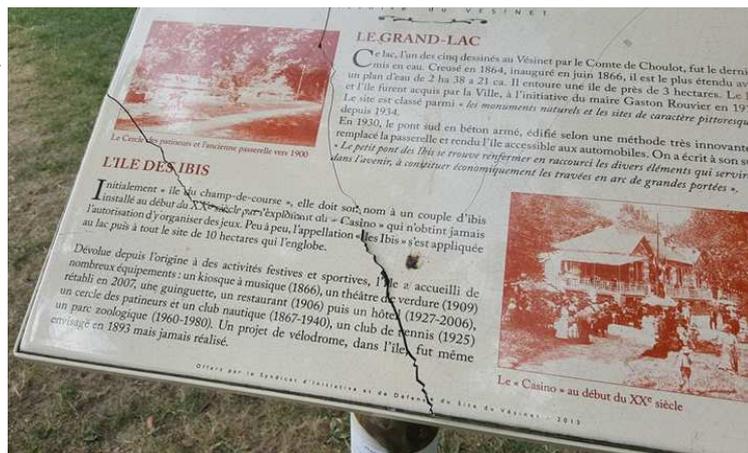
Vandalisme

Il y a le vandalisme, l'acharnement (il en faut pour altérer ces plaques), la volonté de nuire, pour parvenir aux déprédations infligées à la plaque du lac de Croissy, il y a déjà quelque temps, ou à celles plus récentes la plaque des Ibis cet été. (photo).

C'est une mince consolation – pardon pour cet euphémisme – que de partager les affres de ce vandalisme avec d'autres. Ainsi, cet été, une des *Sirènes* de Geminiani a de nouveau perdu sa tête, moins d'un an après avoir été réparée. Elle l'a cette fois rapidement recouverte mais non sans séquelles.

Plus grave encore, plusieurs jeunes arbres, plantés lors de la première campagne de reboisement de la *Fondation pour le Vésinet*, en 2015, ont été cassés à mi-hauteur ce qui n'est pas accidentel et ce qui augure mal de leur développement futur.

Quels commentaires peut-on faire après de tels comportements ? Quelles explications trouver si non l'insondable profondeur de la bêtise humaine.





3, avenue des Pages,
78110 Le Vésinet
Messagerie : 06 71 20 86 58.
Courriel: contact@sidslevesinet.fr
sidslevesinet.fr

Le Vésinet est un site historique de l'Urbanisme. Classé, il fait partie du **patrimoine national** ; sa conservation est d'intérêt général.

Notre Association a donc pour but:

- de **veiller au respect des principes** qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci;
- d'exercer une action constante **d'information pour la défense du site du Vésinet**, auprès des habitants, des élus locaux, et de l'Administration.

(Extrait de l'article premier de nos statuts)

Pour nous aider dans notre tâche, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos observations, de vos suggestions (*voir contacts ci-contre*).

Les circuits de découverte

Depuis un peu plus d'un an, le Syndicat d'Initiative a renoué avec une très ancienne pratique : l'organisation de visites du Vésinet à pied, avec ou sans accompagnement. On peut trouver sur notre site [sidslevesinet.fr] de nombreuses offres dans ce sens, sur diverses thématiques (les lacs et rivières, les parcours fléchés à la découverte de la biodiversité, ...). Nous avons aussi fourni la matière à d'autres structures déjà opérationnelles pour améliorer leur présentation d'un site qui nous tient à cœur.

Les visites accompagnées, par petits groupes (commentaires multilingues possibles) commencent à avoir du succès. La formule est très souple puisque l'organisation consiste en un accord préalable entre les visiteurs et l'accompagnatrice, sur les dates, les horaires, les thèmes abordés. Et c'est gratuit !

L'Office du Tourisme intercommunal, à Saint-Germain en Laye, a déjà mis en place et proposé dans ses brochures trois circuits pédestres au Vésinet. Après ceux consacrés l'an dernier à « *L'Histoire du Vésinet* » et aux « *Maisons des personnages célèbres du Vésinet* », le troisième circuit est programmé pour le Samedi 20 Octobre 2018 sur le thème « *Lacs et rivières du Vésinet* ». Une inscription-réservation préalable est nécessaire auprès de l'Office de Tourisme.

Renseignements par mail contact@sidslevesinet.fr

Il est toujours possible, grâce aux plans promenades que nous éditons, de se lancer dans les balades vésigondines sans modération.

Le « **Géocaching** » est une autre façon de susciter les visites et la découverte de notre ville-parc. (Voir nos géocaches sur notre site web). Cette approche a son public et nous avons enregistré plus de 270 messages à ce sujet, messages exprimant la satisfaction de ce public à plus de 90%.

EN BREF ...

Notre site web s'enrichit

À côté de celui de l'Office de Tourisme de Saint-Germain Boucles de Seine qui est exclusivement tourné vers le tourisme et les informations pratiques dans ce domaine, le site web du Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet se singularise en développant des sujets vraiment « vésigondins ». Ainsi, dans le menu *La Sauvegarde du Vésinet*, nous avons consacré des pages abondamment illustrées à nos thèmes traditionnels : En premier lieu les clôtures avec de nombreux exemples de ce qui est souhaitable ... ou rigoureusement interdit. Nous en attendons les effets que les plus optimistes remarquent déjà ici ou là. Autre thème, le respect de nos arbres et leur remarquable diversité. Nous avons pris en compte aussi tout ce qui fait le charme bucolique de notre cité : les oiseaux (sauvages et d'agrément), la faune aquatique, etc. ... Nous faisons en sorte de vous les faire mieux connaître.

Le Syndicat d'Initiative aux Journées du Patrimoine

En plus du circuit de découverte des arbres des Ibis qui avait rencontré un vif intérêt l'an dernier, et qui sera conduit par Louis-Marie Fruchet, un de nos administrateurs, nous avons voulu contribuer cette fois à la présentation de la *Villa des Pages*. Cet établissement de soins, une des plus anciennes entreprises du Vésinet et une vaste propriété comme il n'y en a plus beaucoup dans la Commune, méritait d'être resitué dans son contexte local. C'est le but de notre contribution lors de son ouverture exceptionnelle au public pour les Journées du Patrimoine. Cette contribution prendra cette année la forme d'une exposition avec pour thème l'histoire de l'établissement, de ses fondateurs de quelques hôtes célèbres. C'est une des bénévoles du Syndicat d'Initiative, Mme Sophie Dehé, qui guidera les visites.

Enfin, n'oubliez pas de venir nous rendre visite sur notre stand de la **Matinée des Associations**, le samedi matin 8 septembre, à partir de 9h30, sur la place du Marché où nous avons toujours plaisir à vous recevoir et à répondre à vos questions.

Et, à tout hasard, avez-vous pensé à votre cotisation 2018?